



Nourine MENAOUAGA
(Vice-maire)



Annexe : Pacte pour le vélo à Bezons

En tant que candidat.e à l'élection municipale de Bezons, je m'engage si je suis élu à :

Proposition N°	Oui	Non
1 - Adopter un plan vélo		
1	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 - Créer un réseau cyclable		
3	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 - Construire une ville apaisée pour tous		
6	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 - Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo		
12	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

15	Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.	<input checked="" type="checkbox"/>
16	Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaire et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.	<input checked="" type="checkbox"/>
17	Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur).	<input checked="" type="checkbox"/>
18	Créer une aide pour l'abonnement au futur service de location de VAE longue durée Véligo.	<input checked="" type="checkbox"/>
19	Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations	<input checked="" type="checkbox"/>
20	Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité au vélo dans votre vélo	<input checked="" type="checkbox"/>
5 - Promouvoir une culture vélo		
21	Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école	<input checked="" type="checkbox"/>
22	Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à tous pour permettre l'apprentissage du vélo	<input checked="" type="checkbox"/>
23	Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.	<input checked="" type="checkbox"/>
24	Équiper les services municipaux de vélo-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale)	<input checked="" type="checkbox"/>
25	Proposer l'indemnité kilométrique vélo aux agents municipaux	<input checked="" type="checkbox"/>

Fait à Bezons, le ... 26/11/2019

Signature :

Réponses de Mme Nessrine Menhaouara au questionnaire : Municipale 2020, 25 propositions pour faire de Bezons une ville 100% cyclable !

Bonjour à toute l'équipe,

Voici comme promis les orientations que je souhaite prendre dès mars 2020 par rapport à vos propositions si je suis élue et plus généralement sur la question des mobilités.

Avant tout je souhaite évoquer **la méthode qui sera la mienne.**

A titre personnel **je n'ai pas de voiture** et l'essentiel de mes déplacements se fait à pied, à vélo, en transports publics ou en covoiturage.

Je pourrais donc penser la ville en fonction de mes intérêts propres et de mes goûts.

Néanmoins je me fais une autre idée de l'action publique, et je sais aussi par expérience qu'il est important de **ne pas entreprendre tous les chantiers en même temps.**

Il faut développer un plan crédible, financé et réaliste pour arriver au souhait que je partage avec vous : celui d'une ville verte, tournée vers la qualité de vie et intégrée plus généralement dans un dispositif global de réduction des gaz à effets de serre et de la pollution atmosphérique.

Beaucoup des propositions que vous portez font déjà partie de mon programme et seront mises en œuvre ou poursuivies durant le mandat 2020/26.

D'autres doivent selon moi être considérées comme un objectif à atteindre par paliers, ces paliers nécessitant d'être débattus, concertés et datés dans le temps.

En effet, toutes les décisions publiques doivent nécessairement être **financées via des subventions** à N+1 voire 2 ou 3 et répondre à un ensemble d'autorisations qui ne dépendent pas toutes de la commune.

A titre d'exemple les campagnes nationales sont friandes d'annonces mirobolantes comme par exemple : « Zéro SDF dans 2 ans ». A l'arrivée rien, ou pire. Je préfère pour ma part qu'on me dise : « -20%, ou -15 ou -25 » mais que ce chiffre soit réalisé concrètement.

Je réponds donc en mettant en regard le n° de la proposition :

1 OUI

2 OUI dans la mesure où ce comité intègre plus généralement l'ensemble des circulations douces.

3 OUI dans la limite où, sur les départementales et particulièrement là où il y a des projets dont la mairie ne possédera pas la maîtrise d'ouvrage (Bus en site propre), je ne pourrai émettre que des recommandations fortes et vous mobiliser autour de ce projet.

4 OUI déjà inscrit dans mes propositions distribuées.

5 OUI c'est déjà prévu en partie par la Communauté mais il convient d'élargir le dispositif en direction d'autres agglomérations. Cela nécessitera de recréer des liens avec le Parisis et le T5 (Argenteuil, Colombes etc...) en intégrant dans le tour de table le Département et la Région.

6 OUI pour repenser le plan de circulation, mais cette disposition devra être réfléchie en profondeur et travaillée quartiers par quartiers, car nous héritons de problématiques d'urbanismes mal pensées.

7 OUI MAIS. **OUI pour l'objectif**, mais prudence sur la méthode. Une véritable ville 30 ce n'est pas du déclaratif c'est un résultat opératif. **Décider la ville 30 du jour au lendemain ce n'est pas mettre des panneaux à l'entrée de la ville, cela c'est de l'électoratisme et JE M'Y REFUSE.** Une zone 30 efficace nécessite des infrastructures et, à titre d'exemple, un aménagement de qualité, sécurisé et pérenne, avec séparation physique et chicanes de ralentissement conformes, revient à 1500 euros minimum du mètre linéaire.

C'est donc un engagement de 50 ou 60 millions pour répondre à cette demande de façon crédible sur la totalité de nos rues. Je le dis d'autant plus tranquillement **que les deux rues réalisées en aménagement zone 30 vélo, l'ont été par l'agglomération Argenteuil/Bezons lorsque j'étais Vice-Présidente déléguée à l'Agenda 21** (Je note d'ailleurs que depuis rien n'a été fait). Je propose donc d'inscrire la ville 30 comme un objectif et non comme un préalable, et de réaliser chaque année un volume d'aménagement en ce sens pour couvrir l'essentiel des axes en 6 années.

8 OUI. Là aussi en prenant en compte la réalité du terrain de façon à ce que le développement de ces zones soit fait dans les règles de l'art en termes d'aménagements urbains.

9 OUI. Mais la configuration de nos rues et les flux de circulations obligent à considérer chaque rue à l'aune de la sécurité des cyclistes et des autres usagers.

10 AU CAS PAR CAS. La restriction de circulation autour des écoles ne peut pas, dans la plupart des cas, se faire par une fermeture des rues, par exemple Louise Michel. Il apparaît plus judicieux d'imposer régulièrement des « agents contractuels de sorties des écoles » qui restreindront à la fois la vitesse et le flux en sécurisant le passage piéton, et empêcheront le stationnement sauvage. Aménager les abords permettra par ailleurs de restreindre drastiquement la vitesse.

11 A VOIR en fonction des résultats de l'étude sur le stationnement en cours de réalisation par la municipalité. Je ne suis pas favorable au stationnement payant pour une question de justice sociale et de pouvoir d'achat des plus modestes.

12/13/14/15/16 OUI, déjà dans mes propositions, avec la restriction que la commune n'a pas vocation à subventionner des copropriétés.

17/18 NON, l'investissement public doit servir l'ensemble du public et rester la « propriété » des Bezonnais.e.s. Monter un système d'aides relevant des aides sociales aurait un coût en suivi et administration plus élevé que les subventions distribuées.

19/20 OUI, mais les associations doivent être spontanées et non para-municipales, le vélo c'est la liberté et l'indépendance ! La « maison du vélo » pourra bénéficier d'un local mais devra agir au travers de ses adhérents.

21/22 OUI.

23 NON. Trop de problème de suivi, de responsabilité civile etc.... Il est plus pertinent de développer une application locale qui permette l'échange de services entre les personnes/parents et cette appli peut être financée par la collectivité et installée sur le « Portail Mairie ».

24 A VOIR. Livrer 3500 repas en moins de deux heures via des vélos cargos en respectant la chaîne du froid paraît très difficile, de plus beaucoup d'agents techniques ont des difficultés physiques qu'il convient de prendre en compte.

OUI pour la PM cycliste, c'est prévu dans le programme.

25 OUI immédiatement.

Voilà pour les réponses que j'ai souhaitées apporter en les étudiant avec attention, toujours avec le souci d'y apporter de la crédibilité.

Je suis à votre disposition pour en reparler si vous le souhaitez et je vous souhaite une bonne année cycliste.

Nessrine MENHAOUARA.

